

Le ministère va-t-il étouffer l'affaire ?

Comme à son habitude, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education Nationale, minimise l'affaire : les fraudes au Bac seraient « mineures » et n'auraient concerné qu'un nombre très faibles de candidat·es aux Bac ES-L de la région parisienne. Le ministère prend toutes les mesures pour « repérer les fraudeurs » en « étant attentifs aux trop bonnes copies ». Ben voyons !

Il semble bien que la fraude soit beaucoup plus massive qu'annoncée initialement, qu'elle ait concerné plusieurs milliers de candidat·es et que le bac S soit touché également.

Alors que faire aujourd'hui ?

Annuler cette session du Bac et reporter l'ensemble des épreuves en septembre ? Annuler les épreuves concerné·es et les reporter en septembre ? Repérer la liste des fraudeurs (manifestement des élèves plutôt aisés de l'Ouest parisien), les recalcr au bac et leur interdire les examens et concours durant 5 ans ?

Dilemme !

Le ministère mise certainement sur une solution qui le ravirait sans doute : repérer « quelques » coupables, annoncer que la fraude était bien limitée, attendre les – bons – résultats au bac, puis le départ en vacances pour se réjouir finalement que cette session se soit déroulée correctement.

Va-t-on encore une fois marcher dans la combine ? Peut-on tout accepter de ce ministre ?

Non, Monsieur BLANQUER, tout ne fonctionne pas bien à l'Education Nationale et les problèmes ne sont pas « à la marge ».



JM-BLANQUER, le « Monsieur MOINS »
de l'Education Nationale

- Si des centaines d'enseignant·es se sont mis en grève durant les examens, c'est bien pour mettre en exergue des dysfonctionnements sur vos pratiques et vos réformes. Vous minimisez.
- Si des fraudes massives se déroulent justement cette année, vous minimisez.
- Si la réforme des lycées, avec le renforcement des Contrôles Continus et la suppression des épreuves ponctuelles entraîne de fait la disparition du cadre national d'évaluation des élèves, vous minimisez.
- Si la réforme du bac et ses nouvelles modalités d'évaluation supprime la possibilité d'évaluer de façon juste et transparente les élèves de l'ensemble des établissements du territoire, vous minimisez.
- Si ces mesures de la réforme du bac, ajoutées au nombre inégal d'enseignements de spécialités confortent l'augmentation des inégalités entre élèves et la compétition entre les établissements, vous minimisez.
- Si la suppression de personnel et l'augmentation du nombre d'élèves par classe créent de véritables problèmes pédagogiques, vous minimisez.
- Si la faiblesse de la rémunération du personnel (administratif ou enseignant) en pousse certains (ce que nous condamnons) à vendre des informations sur le bac, vous minimisez.

Monsieur BLANQUER, arrêtez d'être le « Monsieur MOINS » de l'Education Nationale, et écoutez les personnels. Dans un 1^{er} temps, reconnaissez l'ampleur de la fraude au Bac 2019 et prenez des mesures fortes pour y répondre, en concertation avec les représentant·es des enseignant·es !

